

LE GRAND PERIGUEUX
1 bd Lakanal – BP 70171 – 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD059-2019

Nombre de membres du conseil	
en exercice	95
Présents	51
Votants	65
Pouvoirs	14

Date de convocation du Conseil du Grand Périgueux le 21 juin 2019.

LE 27 juin 2019, Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session

OBJET : BILAN 2018 DES AIDES A L'INVESTISSEMENT AUX ENTREPRISES DU GRAND PERIGUEUX

M. Jacques AUZOU, Président
Christian LECOMTE, Secrétaire

Mmes GONTHIER, DE PISHOF, BELOMBO, CONTIE, ROUFFINEAU, GATAULT, CHABREYROU, BORAS, DARTENCET, LABAILS, PERRAUD-DAUSSE, MOULENES, PAUL, ROUX, SALOMON.

Mme DAURIAC MAREILLAUD suppléante de M.DENIS
M CHANTEGREIL suppléant de M. VIROL

MM. BUISSON, MOTTIER, COUNIL, RAYNAUD, PASSERIEUX, CHERON, TESTUT, DOBBELS, ROUSSARIE, BELLEBNA, SCHRICKE, PROTANO, FRADON, GEOFFROY, MOISSAT, LACOSTE, CHASTENET, AUDI, CIPIERRE, DUNOYER, KHAIRALLAH, MOSSION, ROUQUIE, TENAILLON, MATHIEU, REYNET, LARENAUDIE, COLLINET, BUFFIERE, GENDRE, GEORGIADES, CACAN.

ABSENTS :

Mmes : BOUCAUD, PASQUET, SALINIER, KERGOAT, FAURE, DATRIER, LEON, MONTEIL-MAYAUD, RAT, TOULAT, DORET, DECABRAS.

MM. : LE MAO, BEYLOT, DESPALT, BONNET, LARRE, BREAU, SUBERBERE, BERIT-DEBAT, MARTINEAU, DENIS, LEGAY, MOTARD, PUYRIGAUD, MERILLOU, BARBANCEY, COUDERC, GIRAUDEL, MACARY, LE VACON, MALLET, TALLET, RAUZET, GUILLEMET, VIROL, GRELETTY, LAROCHE, RATIER, USCAIN, COLBAC, DUCENE, HERBRETEAU, LE ROUX, MONTORIOL.

POUVOIRS :

Mme LEON	Pouvoir à	M. AUDI	Mme MAYAUD	Pouvoir à	Mme CIPIERRE
Mme TOULAT	Pouvoir à	M. MOSSION	M. MERILLOU	Pouvoir à	Mme BORAS
M. MOTARD	Pouvoir à	M. CACAN	M. DUCENE	Pouvoir à	M. GEOFFROY
Mme DECABRAS	Pouvoir à	Mme SALOMON	M. BREAU	Pouvoir à	M. MOTTIER
M. GUILLEMET	Pouvoir à	Mme ROUX	M. GIRAUDEL	Pouvoir à	Mme MOULENES
M. MARTINEAU	Pouvoir à	M. BELLEBNA			
M. LE MAO	Pouvoir à	M. DOBBELS			
Mme RAT	Pouvoir à	Mme PERRAUD DAUSSE			
Mme SALINIER	Pouvoir à	Mme GONTHIER			

OBJET : BILAN 2018 DES AIDES A L'INVESTISSEMENT AUX ENTREPRISES DU GRAND PERIGUEUX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la loi NOTRe a modifié les compétences économiques des collectivités locales. Elle a confié à la Région le chef de filât du développement économique locales. Les Régions sont compétentes pour définir les régimes d'aides aux entreprises applicables sur leur territoire et autoriser les collectivités territoriales à attribuer des aides.

Que les intercommunalités restent pour leurs parts compétentes en matière d'aides à l'immobilier d'entreprises.

Considérant que suite à cette loi, le Grand Périgueux a pris plusieurs délibérations afin de définir sa politique d'aides aux entreprises.

Que par une délibération en date du 15 décembre 2016, le Grand Périgueux a défini un règlement des aides aux entreprises en matière d'immobilier d'entreprises.

Que par une délibération du 28 septembre 2017, le Grand Périgueux a adopté le règlement des aides aux entreprises du Grand Périgueux pour leurs investissements.

Qu'en complément à ces régimes d'aides propres au Grand Périgueux, des aides sont attribuées à certaines entreprises par l'intermédiaire des opérations collectives en faveur du commerce et de l'artisanat :

- l'une sur le territoire du Pays de la vallée de l'Isle, (délibération du 19 octobre 2017) ;
- l'autre sur la Ville de Périgueux (délibération du 16 mars 2017).

I. Le bilan 2018 des aides accordées aux entreprises du territoire par le Grand Périgueux.

• **DEMANDES DE SUBVENTIONS REÇUES : 22**

ENTREPRISE	COMMUNE	ACTIVITE	COMMENTAIRES
Garage Simonet	Sanilhac	Garagiste	Dossier ré adressé au FISAC Pays de l'Isle car activité (garagiste) ne relève pas de notre champ d'intervention
Pompes Funébres FGS	Périgueux	Fabrication urne funéraire en 3D	Dossier abandonné car activité a été réduite

SARL Instal concept	Coursac/ Périgueux	Petite restauration rapide	Dossier ré adressé au FISAC Périgueux car activité (restauration) ne relève pas de notre champ d'intervention
Entreprise Périgord Bois	Champcevinel	Fabricant Menuiserie	
EURL Fabrice VALLAT	Eglise neuve de Vergt	Ferronnier	
GAUME ENERGIES	Coulounieix-Chamiers (Cré@vallée nord)	Chaudronnier / chauffagiste	
SARL COURSAC BTP	Chalagnac	Maçon BTP	Refus car l'activité de l'entreprise ne rentre pas dans le règlement d'aides (Entreprise du Bâtiment)
Garage SAINT PIERRE	Saint Pierre de Chignac	Garagiste	Dossier ré adressé au FISAC Pays de l'Isle car activité (Garagiste) ne relève pas de notre champ d'intervention
Boulangerie/pâtisserie TALLOU Philippe	Marsaneix	Boulangier / Pâtissier	Dossier ré adressé au FISAC Pays de l'Isle Dossier ré adressé au FISAC Pays car activité (Boulangier) ne relève pas de notre champ d'intervention.
Entreprise ACIT	Annesse et Beaulieu	Chaudronnier	Dossier pris en charge par la Région car petit investissement et pas de possibilité de cumul
CETEC industrie	Chancelade	Fabrication de machine d'ensachage	

Entreprise BUTON	Chancelade	Chaudronnier	
Entreprise CPA Serre	Boulazac Isle Manoire	Distribution d'agro fourniture aux professionnels	
Entreprise FEDD	Val de Louyre et Caudeau – Sainte Alvére	Fabrication de composants électroniques	
Entreprise KALHYGE	Chancelade	Nettoyage industriel, professionnel	
Table d'Eugénie	Coulounieix chamiers	Fabricant de produit artisanal	
RUBY CUIR	Boulazac Isle Manoire	Fabrication et négoce d'article en cuir	
Cabinet HEMIS	Périgueux	Cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage	
SNOOK PALACE BOWL	Trélissac	Bowling	Refus car l'activité de l'entreprise ne rentre pas dans le règlement d'aides.
SPP numérique	Périgueux	Imprimerie pour professionnels	Dossier abandonné car investissements prévus ont été reportés
SHOWROOM MARIÉE 24	Coulounieix chamiers	Commerce	Dossier ré adressé au FISAC Pays de l'Isle car activité (Commerce habillement) ne relève pas de notre champ d'intervention
La Fournée Vernoise	Vergt	Boulangerie	Dossier ré adressé au FISAC Pays de l'Isle Dossier ré adressé au FISAC Pays car activité (Boulangier) ne relève pas de notre champ d'intervention

- DOSSIERS COMPLETS ET INSTRUITS : 10**

ENTREPRISE	COMMUNE	MONTANT	Prévision recrutement liés à l'investissement aidé
Brasserie Artisanale de Marsac	Marsac	12 500 €	0
Un air de campagne	Périgueux	5 989 €	2
Association ARTEEC	Marsac	7 262 €	3
Ménages Services Professionnels	Trélissac	1 426 €	3
Entreprise Périgord Bois	Champcevinel	25 000 €	5
EURL Fabrice VALLAT	Eglise Neuve de Vergt	12 500 €	3
FEDD	Val de Louyre et Caudeau – Sainte Alvére	75 000 €	7
SARL Cycles CUM'S	Marsac	4 780 €	0
Entreprise CPA SERRE	Boulazac Isle Manoire	34 066 €	2
SARL Chocolaterie JOSEPH Boulazac Isle Manoire	Boulazac Isle Manoire	12 500 €	0
TOTAL		191 023 €	25 emplois

• **Secteur géographique des entreprises ayant sollicité une subvention**

COMMUNES	NOMBRE
ANNESSE ET BEAULIEU	1
BOULAZAC ISLE MANOIRE	2
CHALAGNAC	1
CHAMPCEVINEL	1
CHANCELADE	3
COULOUNIEIX-CHAMIERES	3
EGLISE NEUVE DE VERGT	1
MARSANEIX	1
PERIGUEUX	4
SANILHAC	1
ST ALVERE	1
SAINT PIERRE DE CHIGNAC	1
TRELISSAC	1
VERGT	1

Taille des entreprises aidées

Taille des entreprises	Nombre
Très petite entreprise (TPE) < 10 salariés ; CA < 2M€	4
Petite Entreprise (PE) Entre 10 et 50 salariés ; CA < 10 M€	3
Moyenne Entreprise (ME) <= 250 salariés ; CA < 50 M€	1
Grande Entreprise (GE) > 250 salariés ; CA < 50 M€	0
Entreprise de l'économie Sociale et Solidaire (ESS)	2

▪ **Répartition du volume d'aide**

MONTANT AIDES	Entreprises aidées
De 1 500€ à 5 000 €	2
De 5 000 € à 10 000 €	1
De 10 000€ à 12 500 €	3
De 12 500€ à 25 000 €	1
De 25 000€ à 45 000 €	1
De 45 000 € à 50 000 €	
De 50 000 € à 100 000 €	1

DOSSIERS EN COURS DE MONTAGE au 31 décembre 2018 :

Entreprise Ruby cuir (Fabrication et négoce d'article en cuir)

Entreprise Gaume (Chaudronnier / chauffagiste)

Entreprise Cabinet HEMIS (Cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage)

Entreprise CETEC industrie (Fabrication de machine d'ensachage)

Entreprise BUTON (Chaudronnier)

Entreprise KALHYGE (Nettoyage industriel, professionnel)

Entreprise Table d'Eugénie (Fabricant de produit artisanal)

II. **L'opération collective en faveur du commerce et de l'artisanat de Périgueux**

Cette opération bénéficie de co-financements : État, Région, Conseil Départemental, Ville de Périgueux, Grand Périgueux.

Subvention allouée par le Grand Périgueux : 28 000 € pour 1 an.

ENTREPRISES	MONTANT SUBVENTION du Grand Périgueux	ACTIVITE
Maison LEON :	3 320euros	Magasin de décoration
Magasin PROXI :	3 913 euros	Alimentation
Communic'action :	2 135 euros	Communication
Le Marathon :	3 607euros	Restauration
Au fil des Saisons	3 000 euros	Restauration
Salon HB coiffure	2 025 euros	Coiffeur / quartier de la gare
Salon Hair France	4 000euros	Coiffeur / Quartier Saint Georges
Imprimerie moderne	6 000 euros	Imprimerie
TOTAL	28 000 €	

Considérant que le budget alloué par le Grand Périgueux pour cette opération Périgueux a été consommé en totalité.

III. L'opération collective en faveur du commerce et de l'artisanat de la Vallée de l'Isle -Territoire du Grand Périgueux -

Que cette opération bénéficie de co-financements : État, Région, Conseil Départemental, Grand Périgueux.
 Subvention allouée à cette opération par le Grand Périgueux : 63 000 € pour 3 ans.

ENTREPRISES	COMMUNES	MONTANT SUBVENTION du Grand Périgueux
<u>Look Coiffure</u> :	Vergt	
Salon de coiffure		2 504.93€
<u>Flash Auto 24</u>	Marsac sur l'Isle	607.26€
Casse automobile		

<u>La Fontaine</u> Activité de Bar / Tabac	Coulounieix-Chamiers	2 930.98€
<u>Aurélia Coiff' :</u> Salon de coiffure	Coulounieix-Chamiers Quartier Politique de la Ville	846.67€ + 150 € participation au Bilan Conseil dans le cadre des Quartiers Politique de la Ville.
<u>Cycles Mazeau</u> Commerce de cycles.	Coulounieix-Chamiers Quartier Politique de la Ville	2 748.90€ + 150 € participation au Bilan Conseil dans le cadre des Quartiers Politique de la Ville.
<u>L'épicerie Gourmande</u> Épicerie	Coulounieix-Chamiers Quartier Politique de la Ville	150 € participation au Bilan Conseil dans le cadre des Quartiers Politique de la Ville.
TOTAL		9 638,74 € + 450 € de participation au bilan conseil

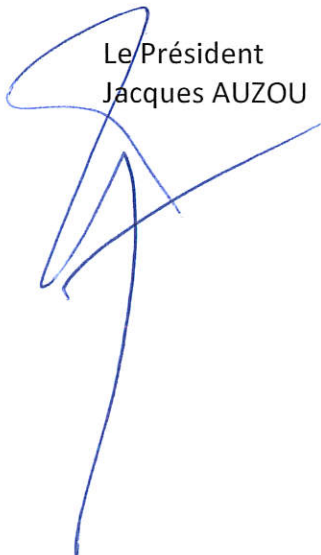
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE :

- Prend acte des éléments d'évaluation du régime d'aide à l'investissement des entreprises exposé dans le présent rapport.

Adoptée à l'unanimité

Délibération publiée le	10 JUL. 2019	Pour extrait conforme	10 JUL. 2019
Délibération certifiée exécutoire à compter du	10 JUL. 2019	Périgueux, le	10 JUL. 2019

Le Président
 Jacques AUZOU



Envoyé en préfecture le 10/07/2019

Reçu en préfecture le 10/07/2019

Affiché le



ID : 024-200040392-20190627-DD592019-DE